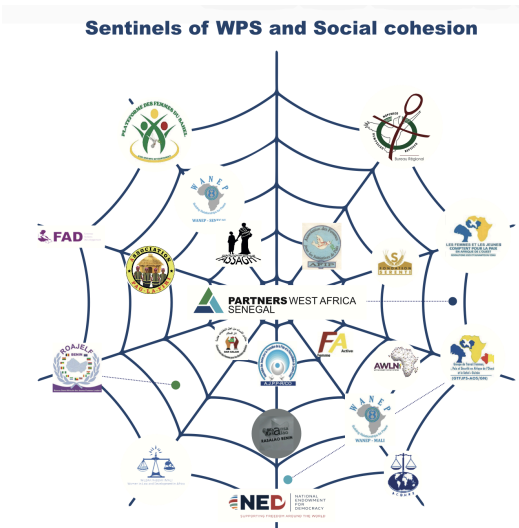
POLICY BRIEF
OCTOBRE 2026

SANTÉ MENTALE, PROTECTION ET PRÉVENTION

De la détresse à la protection

Un dispositif psychosocial territorial pour les femmes et les jeunes de Tambacounda et Kédougou : violences basées sur le genre, économies frontalières et alerte précoce

> **La résilience des femmes ne doit pas devenir une obligation d'endurer.**



Le réseau des Sentinelles FPS et de la cohésion sociale

Partners West Africa – Sénégal · Dakar

Auteures : **Pr A. W. Aïdara Ndiaye** · **Asta Sao Ly**

LA DÉCISION ATTENDUE

Financer un dispositif territorial de prise en charge psychosociale dans les régions de Tambacounda et Kédougou, articulé à la protection contre les violences basées sur le genre (VBG), à l'autonomie économique et à l'alerte précoce.

Le réseau du projet **« Train Bajenu Gox »** — 643 relais formés entre juillet 2025 et mai 2026 — constitue un point d'appui déjà en place. Il lui manque trois choses pour produire des effets : des **professionnels référents**, des **moyens de déplacement** et un **circuit de suivi**. Former et signaler ne suffit pas si rien n'attend la personne au bout du signalement.

Les dialogues communautaires conduits par PWA depuis juillet 2025 documentent des violences sexuelles, économiques, conjugales et numériques dans les espaces miniers et frontaliers. La peur des représailles, l'éloignement des services et la dépendance financière empêchent la demande d'aide. Ces constats appellent une réponse de santé et de protection à part entière, et non un volet accessoire d'un programme sécuritaire.

PWA-Sénégal est déjà présente sur ces corridors à travers la Sahel Road Safety Initiative (INL), auprès des mêmes acteurs de la route.

1 Trois arbitrages à rendre

ARBITRAGE 1

Un parcours entièrement gratuit, sans condition

Écoute, soins, protection, transport, aide sociale et suivi — sans exiger le dépôt d'une plainte ni la transmission d'informations sécuritaires. Conditionner l'aide, c'est garantir qu'elle ne sera pas demandée.

ARBITRAGE 2

Une capacité professionnelle adossée aux Bajenu Gox

Les relais assurent l'écoute de proximité et l'orientation ; ils ne posent pas de diagnostic et n'enquêtent pas. Le dispositif doit être également accessible aux adolescentes, jeunes femmes et jeunes hommes.

ARBITRAGE 3

Un suivi conjoint, deux circuits séparés

Suivre ensemble les violences, les contraintes économiques sur les axes routiers et les faits de coercition — en séparant strictement les dossiers de soins des informations de sécurité publique.

> **Former et signaler doivent ouvrir un accès effectif à la protection.**

2 Huit configurations de violences documentées

Les dialogues communautaires de PWA, conduits à Tambacounda et Kédougou depuis juillet 2025, décrivent des violences sexuelles, économiques, conjugales et numériques. La dépendance financière, l'éloignement des services et la crainte des représailles entravent les recours. [1]

> **Tomboronkoto, commune de Kédougou**
>
> La présidente du club des jeunes filles a recensé plusieurs adolescentes de 13 à 16 ans enceintes à la suite de relations avec des hommes de passage ou d'unions sans état civil. Exclues de l'école, rejetées par leur famille, à plusieurs kilomètres du centre de santé, sans possibilité d'obtenir un extrait de naissance pour l'enfant. Violence sexuelle initiale, puis violence institutionnelle par l'absence de prise en charge.

Entre juillet 2025 et 2026, les sessions de dialogue conduites par PWA à Tambacounda et Kédougou ont fait émerger huit configurations de violences, répétées d'une session à l'autre. Elles ne relèvent pas de la VBG domestique classique : ce sont des **violences d'exploitation frontalière et minière**, où le corps des femmes et des filles sert de monnaie d'échange pour le passage des marchandises, l'accès à l'or et l'installation d'acteurs de passage.

Le dénominateur commun n'est ni la pauvreté ni la mobilité en elles-mêmes, mais **un rapport de dépendance économique doublé d'une impunité de fait** : méconnaissance des procédures, éloignement des services, crainte d'être désignée par le voisinage ou par la chaîne administrative mise en cause.

RÉF.	CE QUE DÉCRIVENT LES TÉMOIGNAGES	RÉPONSE PRIORITAIRE
K1	**Unions d'exploitation autour des sites d'or.** Plus de dix témoignages concordants : adolescentes de 14 à 16 ans engagées dans des unions sans aucun document administratif, puis abandonnées enceintes, sans reconnaissance de l'enfant.	Protection, accompagnement psychosocial, soins et appui aux démarches d'état civil.
K2	**Exploitation sexuelle et rapports de survie.** Sites clandestins actifs la nuit, rapports sexuels de survie, viols collectifs, exposition aux produits chimiques. Aucune plainte possible : procédures inconnues, représailles redoutées.	Aide économique conjointe aux soins et à la mise en sécurité ; accès au recours sans passage obligé par la plainte.

RÉF.	CE QUE DÉCRIVENT LES TÉMOIGNAGES	RÉPONSE PRIORITAIRE
K3	**Emprise sur les groupements de femmes.** Offres d'argent, de biens et de voyages ; puis détournement des tontines, chantage sexuel, pressions matrimoniales, isolement de celles qui refusent. Attaques signalées contre des femmes revenant du marché.	Protection des personnes *et* des ressources collectives : traçabilité des financements, décision collective, recours confidentiel.
K4	**Alerte de Tomboronkoto.** Grossesses d'adolescentes de 13 à 16 ans, exclusion scolaire, rejet familial, éloignement des soins, impossibilité d'enregistrer l'enfant.	Réponse coordonnée santé – protection – éducation – état civil, en priorité de déploiement.
T1	**Coercition aux passages frontaliers.** Commerçantes exposées à des demandes de faveurs sexuelles, à des attouchements lors des fouilles et à des prélèvements illégaux, imputés à des agents ou à des intermédiaires.	Un recours confidentiel accessible **hors de la chaîne mise en cause**. Sans cela, aucun signalement ne remontera.
T2	**Exploitation et traite.** Pistes non officielles et transport en motos associés à des risques de traite et d'exploitation sexuelle, en particulier pour les jeunes filles sans emploi en mobilité irrégulière.	Veille conjointe protection – mobilité ; points d'orientation discrets aux abords des marchés et garages.
T3	**Violences conjugales et prédation économique.** Femmes battues et privées de leur argent de commerce, notamment pour financer la consommation de drogues du conjoint ; agressions et vols dans des quartiers non éclairés.	Protéger les revenus, réduire l'isolement, rendre l'aide accessible sans exposition au voisinage.
T4	**Violences numériques.** Chantage à l'image intime, promesses de mariage utilisées pour isoler, discours de haine visant les femmes leaders.	Soutien psychosocial, sécurité numérique et orientation juridique, sans diffusion des contenus.

Tableau 1 — Les huit configurations documentées par les dialogues communautaires PWA, Tambacounda et Kédougou, juillet 2025 – 2026.

K1 à K4 : Kédougou. T1 à T4 : Tambacounda. Chaque code renvoie à une rubrique de la synthèse PWA, détaillée dans les références.

PORTÉE ET LIMITES DE CES DONNÉES — À LIRE AVANT TOUTE CITATION

- Le matériau est **qualitatif**. Il documente des situations et des mécanismes ; **il ne mesure aucune prévalence**. Aucune des rubriques ci-dessus ne constitue une série statistique établissant une hausse.
- Il **n'établit pas** l'implication de groupes extrémistes violents dans les cas documentés, ni de lien causal entre détresse psychologique et engagement violent. Les références régionales éclairent des risques à prévenir ; elles ne valent pas attribution des violences sénégalaises au terrorisme.
- Les témoignages désignent fréquemment des **acteurs de passage** — orpailleurs, intermédiaires, hommes en mobilité. PWA ne retient **aucune causalité fondée sur la nationalité ou l'origine** : le facteur déterminant est l'économie minière et frontalière, pas la provenance des personnes.
- L'identité et l'éventuelle affiliation des auteurs ne sont pas établies par les dialogues. Une allégation isolée de trafic d'organes, non circonstanciée, a été écartée de ce brief et fait l'objet d'une vérification distincte.

3 Les axes routiers comme levier de coercition économique

Les routes relient marchés, sites miniers, services publics et ménages. Leur perturbation affecte simultanément les revenus, l'accès aux soins et la confiance institutionnelle. Protéger la circulation des marchandises ne suffit pas : il faut protéger les personnes qui vivent de ces échanges.

Ce qui est documenté dans la région

Au Mali, l'Institute for Security Studies décrit en octobre 2025 une stratégie du JNIM combinant obstruction des routes vers le Sénégal et la Mauritanie, attaques de véhicules, enlèvements et prélèvements contre protection : punir les

populations, fragiliser la crédibilité de l'État, entraver les approvisionnements. En juin 2026, l'ISS souligne les perturbations du corridor Dakar–Bamako et leurs effets sur les moyens de subsistance des transporteurs et des commerçants. **Ces constats portent sur les axes maliens ; ils ne démontrent pas un contrôle des routes sénégalaises.**

Le mécanisme à anticiper dans l'Est du Sénégal

1. **Perturbation des échanges**
   Trajets interrompus, baisse des ventes et hausse des coûts.
2. **Fragilisation des ménages**
   Endettement, revenus réduits et accès plus difficile aux services.
3. **Dépendance et risque de coercition**
   Des intermédiaires peuvent assortir l'aide ou la protection de menaces, de services imposés ou d'exploitation.

Cette chaîne est une **hypothèse de prévention à vérifier localement**. Les cas K3 et T1 documentent des formes d'emprise et de coercition économique ; ils ne démontrent ni l'ensemble de ce mécanisme ni son attribution à une organisation extrémiste violente (VEO). [1]

Commerçantes, vendeuses de bord de route, jeunes chauffeurs, apprentis et manutentionnaires peuvent subir ces chocs différemment. Cela justifie de suivre l'évolution des revenus, des conditions de déplacement et des pratiques de coercition — **sans jamais assimiler économie informelle, orpaillage ou mobilité à l'extrémisme**.

La réponse économique à financer

Associer au soutien psychosocial des aides d'urgence, une reprise d'activité adaptée et un accompagnement contre l'endettement abusif. Pour les groupements : traçabilité simple des financements, décision collective sur les engagements, recours confidentiel en cas de chantage. Éviter de remplacer une dépendance coercitive par un crédit impossible à rembourser.

PWA-Sénégal est déjà présente sur ces corridors à travers la **Sahel Road Safety Initiative**, projet de sécurité routière financé par INL – U.S. Department of State. Ce projet couvre les mêmes axes, touche la même population — transporteurs, conducteurs de moto-taxis, commerçantes — et traite déjà la criminalité transfrontalière, la prévention de la corruption et les trafics. **Le suivi proposé ci-dessous n'a donc pas à être construit de zéro : il s'adosse à des relations de terrain et à un mandat déjà établis sur ces mêmes routes.** [7]

Organiser avec les organisations de transporteurs et de commerçantes un suivi agrégé des interruptions de trajets, surcoûts, pertes de revenus et demandes de paiement sous menace. Prévoir des points d'orientation discrets près des marchés et des garages, et des moyens de transport vers les services. Les itinéraires et horaires des personnes accompagnées ne sont jamais rendus publics.

4 Prolonger Train Bajenu Gox par une réponse professionnelle

Ce que le dispositif actuel produit, ce qui lui manque, et l'hypothèse que ce brief propose de tester.

Le projet « Train Bajenu Gox for early prevention of violent extremism at the cross-borders between Senegal and Mali », conduit du 1er juillet 2025 au 31 mai 2026, rapporte la formation de **643 Bajenu Gox et autres leaders** à Tambacounda et Kédougou, autour d'une chaîne d'action « analyser – sensibiliser – détecter – collaborer – alerter ». Le rapport relève la capacité des relais à percevoir la détresse des jeunes. **Il ne démontre ni l'existence d'un parcours clinique structuré, ni un effet mesuré sur les recrutements : la chaîne s'arrête à l'alerte.**

L'HYPOTHÈSE SOUMISE À L'ÉVALUATION

Retrouver sécurité, liens sociaux et capacité de décision réduit l'emprise des personnes et des réseaux coercitifs, et contribue par là à la prévention. C'est une contribution *plausible*, que ce dispositif propose de tester sur douze mois — ce n'est pas la preuve qu'un accompagnement psychologique empêche un recrutement. Traumatisme, pauvreté et retrait social ne sont en aucun cas des critères individuels de dangerosité.

PWA propose de consolider l'acquis par un volet psychosocial placé **sous responsabilité professionnelle**. Les Bajenu Gox assurent l'écoute de proximité et facilitent l'accès à l'aide. Les forces de défense et de sécurité interviennent dans le circuit de prévention de l'extrémisme violent, selon leurs compétences propres.



Les Bajenu Gox assurent l'écoute de proximité et l'orientation vers les services. Le dispositif proposé leur adjoint une capacité professionnelle de prise en charge.

1 Accueil communautaire

Former et superviser les relais à une écoute respectueuse, sans jugement ni récit imposé ; identifier les besoins immédiats ; orienter avec le consentement de la personne. Prévoir des relais jeunes, des lieux accessibles et des accueils séparés selon les besoins. Les premiers secours psychologiques apportent une aide humaine et pratique ; ils ne remplacent pas un traitement spécialisé.

2 Prise en charge professionnelle

Relier chaque zone couverte à un service sanitaire et social identifié, doté d'un référent et de consultations confidentielles. Organiser une réponse urgente en cas de violence sexuelle récente, de danger immédiat, de risque suicidaire ou de détresse aiguë. Les modalités cliniques relèvent des professionnels et des protocoles applicables.

3 Protection et rétablissement

Construire avec la personne un plan de sécurité : transport, hébergement sûr si nécessaire, appui juridique et administratif, maintien ou retour à l'école, restauration des revenus. Pour les mineures et mineurs, appliquer la procédure spécialisée de protection de l'enfance et expliquer les limites de la confidentialité *avant* le recueil.

4 Reprise de contact avec les personnes déjà identifiées

Des participantes ont révélé des violences au cours des dialogues de 2025–2026, à un moment où aucun parcours de prise en charge n'existait. Le dispositif commence par elles : proposer à chacune, **avec son consentement et sans obligation de récit**, l'accès au même parcours que les personnes orientées ultérieurement. Cette reprise de contact est confiée aux relais qui les connaissent, sous supervision professionnelle, dans les trente premiers jours. Recueillir une parole sans offrir de réponse crée une dette ; le dispositif la solde avant d'élargir sa couverture.

5 Suivi

Confier la continuité à un référent de cas, selon des modalités de contact choisies par la personne. Prévoir la supervision des Bajenu Gox, leur indemnisation, un soutien en cas de menaces et une prévention de l'épuisement. Aucun récit de violence ne doit être exigé en réunion communautaire.

5 Une alerte précoce qui déclenche une réponse

Relier chaque signal à une réponse

Cette grille opérationnelle est à valider avec les services compétents. Elle distingue besoin de protection, fragilisation économique et menace concrète. Elle ne constitue pas un outil prédictif de radicalisation.

SIGNAL OBSERVABLE	VÉRIFICATION ET RÉPONSE	RESPONSABLE PROPOSÉ
Violence sexuelle, menace immédiate, détresse aiguë ou risque suicidaire	Mise en sécurité et orientation sanitaire immédiates. **Aucun seuil collectif requis.**	Référent santé et protection ; relais accompagnant
Rejet familial, interruption scolaire, isolement ou difficultés après des violences	Entretien confidentiel consenti ; évaluer les besoins et proposer une aide. **Pas de signalement PEV sur cette seule base.**	Travailleur social et professionnel de santé
Pertes de revenus, surcoûts de transport, fermeture de marchés, accès aux soins perturbé	Suivi hebdomadaire comparé à la situation locale habituelle et à la saison ; vérifier les causes avant toute attribution.	Services économiques, transporteurs et commerçantes
Crédit ou aide assortis de chantage sexuel, mariage imposé, menace ou captation de tontine	Accès immédiat à la protection ; recoupement discret, sans confronter la victime à l'auteur.	Protection, assistance juridique et acteurs compétents
Paiements sous menace, restrictions forcées de circulation, recrutement coercitif	Consigner faits, date et degré de fiabilité ; transmettre au point focal compétent sans attendre un recoupement en cas de danger imminent.	Point focal habilité des FDS ; protection du relais
Chantage numérique ou menaces visant une femme leader	Évaluer la sécurité, préserver les éléments utiles avec accompagnement ; orienter sans diffuser les images intimes.	Protection, appui numérique et autorité compétente

Tableau 2 — Grille signal – réponse – responsabilité, à valider avec les services compétents avant déploiement.

UN PROTOCOLE DE TRAITEMENT EXPLICITE

Distinguer information rapportée, recoupée et confirmée. Enregistrer la réponse apportée, et pas seulement l'alerte. Examiner les situations non urgentes sous 72 heures au plus tard : ce délai est une cible proposée à valider localement. Agir immédiatement face à un danger imminent. Prévoir un retour confidentiel au relais et **aucun quota de signalements**.

Confidentialité et non-discrimination conditionnent la confiance nécessaire au dispositif.

Deux circuits de données distincts

Le **circuit de soins** conserve les informations nominatives dans des dossiers à accès restreint. Le **circuit d'alerte** ne transmet que les éléments nécessaires relatifs à une menace concrète, selon un protocole de protection et les obligations applicables. Les tableaux de bord territoriaux n'utilisent que des données agrégées, sans détail permettant de reconnaître une survivante.

L'accès à l'aide ne dépend ni d'une plainte ni d'une coopération sécuritaire. **La nationalité, l'origine, la religion, une grossesse, une addiction ou un changement de comportement ne suffisent jamais à qualifier une menace.**

Mesurer la qualité de la réponse, pas le volume de signalements

Suivre mensuellement : part des orientations consenties aboutissant à un premier contact ; délai médian d'accès au service ; part des personnes encore suivies à 30 jours parmi celles ayant accepté ce suivi ; reprise scolaire ou économique ; part des alertes traitées ; incidents de confidentialité ou de représailles. Ventiler par âge, sexe et territoire uniquement si l'anonymat est préservé.

Trois lectures à écarter d'emblée : une hausse des demandes d'aide peut traduire une confiance accrue, non une aggravation des violences ; une baisse des signalements ne prouve pas une baisse des violences ; l'absence d'attentat ne permet pas d'attribuer un effet au dispositif.

6 Mettre en œuvre et financer sur douze mois

Pilote dans les deux régions, sites sélectionnés selon les cas documentés, l'éloignement des services et l'exposition aux perturbations économiques. **Tomboronkoto constitue une priorité de protection** au vu de l'alerte recueillie.

PWA-Sénégal prépare, pour porter ce dispositif, un projet intitulé **« Sunu Yoon »**, destiné à combler les lacunes identifiées dans ce brief : l'absence de capacité professionnelle de réponse, l'absence de moyens de déplacement vers les services et l'absence de circuit de suivi après l'alerte. Le calendrier ci-dessous en constitue le cadre de mise en œuvre.

ÉCHÉANCE	ACTION ET RESPONSABILITÉ PROPOSÉES
Jours 1–30	Gouvernances régionales, services de santé et d'action sociale : cartographier les services existants, désigner les référents, identifier les lacunes de couverture, établir le budget. PWA et les Bajenu Gox : préciser les besoins avec les femmes et les jeunes, et **reprendre contact avec les personnes ayant révélé des violences lors des dialogues de 2025–2026**.
Jours 31–90	Services compétents avec PWA : formaliser les circuits d'orientation, former et superviser les relais, financer le transport, démarrer les permanences. FDS et mécanismes de recours : préciser les canaux protégés et le traitement des abus.
Mois 4–12	Comité territorial incluant femmes et jeunes : examiner les données agrégées, les délais et les obstacles ; ajuster les ressources. Revue à six mois, bilan à douze mois avant toute extension.

POSTE BUDGÉTAIRE	CE QU'IL COUVRE
1. Professionnels et supervision	Temps des psychologues, travailleurs sociaux et référents ; supervision clinique
2. Consultations et prise en charge	Soins, kits post-viol, réponse d'urgence
3. Transport et mise en sécurité	Déplacement des personnes accompagnées et des relais ; hébergement sûr
4. Aide sociale et reprise d'activité	Aides d'urgence, relance économique, appui à l'état civil
5. Relais communautaires	Formation, indemnisation, soutien en cas de menaces
6. Données et évaluation	Système de données protégées, revue à six mois, bilan à douze mois

Tableau 3 — Structure budgétaire. Chiffrer volumes, coûts unitaires et contributions déjà disponibles, puis publier un budget agrégé ne comportant aucune information sur les personnes accompagnées.

7 Références et traçabilité

[1] Partners West Africa – Sénégal. *Analyse approfondie des VBG à Tambacounda et Kédougou.* Synthèse interne issue des sessions de dialogues communautaires PWA, juillet 2025 – 2026. Rubriques : K1 unions d'exploitation ; K2 prostitution de survie et exploitation sexuelle ; K3 infiltration des groupements ; K4 alerte Tomboronkoto ; T1 chantage sexuel et extorsion aux frontières ; T2 exploitation sexuelle et traite ; T3 violences conjugales et délinquance subie ; T4 violences numériques.

[2] PWA – Sénégal. *Final Report — Train Bajenu Gox for early prevention of violent extremism at the cross-borders between Senegal and Mali.* Mai 2026, p. 1–2 et 6. Rapport interne, période du 01/07/2025 au 31/05/2026.

[3] Koné H. *Terrorist roadblocks strangle the economies of Mali and its neighbours.* ISS Today, 6 octobre 2025.

[4] Bongono F. F. *JNIM's blockade tactics threaten West Africa's trade corridors.* ISS Today, 4 juin 2026.

[5] OMS, War Trauma Foundation et World Vision International. *Psychological first aid : guide for field workers.* 2011.

[6] OMS. *Health care for women subjected to intimate partner violence or sexual violence : a clinical handbook.* 2014.

[7] Partners West Africa – Sénégal. *Sahel Road Safety Initiative.* Projet de sécurité routière financé par INL – U.S. Department of State.

Traçabilité. Les cas sont cités au niveau de la synthèse interne. Les fiches individuelles et les dates propres à chaque témoignage ne figurent pas dans ce brief : leur conservation sécurisée et leur correspondance avec les rubriques restent internes à PWA. Aucun détail identifiant supplémentaire n'est nécessaire à la diffusion de ce document.

Auteures : Pr Adjaratou Wakha Aïdara Ndiaye | Asta Sao Ly

Liberté 6 Nord, Villa n° 08 – BP 25 887 Dakar-Fann, Sénégal
Direction_PWA@partnerswestafrica.org · www.partnerswestafrica.org
Réseaux sociaux : @_PWA_Senegal · YouTube : Partners West Africa Sénégal

PARTNERSWEST AFRICA SENEGAL

POUR NOUS REJOINDRE

Ensemble pour la paix, la sécurité et la résilience

Partners West Africa – Sénégal · Dakar, Sénégal · Depuis 2012

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- X @_PWA_Senegal
- ▶ Partners West Africa Sénégal
- f PWA Sénégal
- in Partners West Africa Sénégal

COORDONNÉES

Siège social
Liberté 6 Nord, Villa n° 08
BP 25 887 Dakar-Fann, Sénégal

Email
Direction_PWA@partnerswestafrica.org

Site web
www.partnerswestafrica.org

PROGRAMMES PHARES

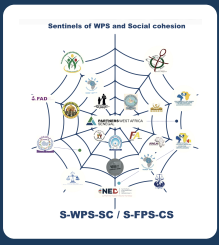
Sentinelles FPS & Cohésion sociale
Financé par la NED

Police centrée sur les survivants de VBG
Financé par la Fondation Ford

Bajenu Gox & Frontières Sénégal–Mali
Financé par l'Ambassade des États-Unis

Accédez à nos ressources en ligne

Scannez ce code QR pour accéder à nos vidéos pédagogiques, audios en langues nationales et publications disponibles sur notre site web et notre chaîne YouTube.
www.partnerswestafrica.org



Le réseau des Sentinelles FPS et de la cohésion sociale

Une synergie de réseaux et de plateformes d'organisations de femmes de la société civile en Afrique de l'Ouest et au Sahel, animée par PWA-Sénégal avec le soutien de la National Endowment for Democracy (NED).

> *« La paix durable se construit avec les communautés, par les communautés et pour les communautés. »*
>
> — Partners West Africa Sénégal